

Chansons de là-bas et chansons d'ici

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 33

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CHANSONS DE LA-BAS ET CHANSONS D'ICI

CN s'est souvent plaint et non sans quelque raison, certes, de la vogue extraordinaire dont jouissent, chez nous, les chansons de cafés-concerts et boulevardières de l'étranger. On n'entend que ça. En revanche, dans les soirées de nos sociétés, dans nos fêtes, les jeunes ne sont pas « fichus » de se joindre aux vieux, qui entonnent encore, avec toute l'ardeur d'une jeunesse persistante, nos chants nationaux.

C'est très regrettable ; ce l'est d'autant plus que notre chansonnier national abonde en chœurs et chansons de tous genres, dont la mélodie et les paroles méritent assurément mieux que la coupable indifférence des jeunes gens. Ces chœurs et ces chansons valent certainement ceux que nous importons de l'étranger et qui ont toutes les faveurs de notre jeunesse. Pour la plupart, ces derniers ne répondent pas à notre esprit, à nos souvenirs, à nos aspirations.

Comment lutter contre cette déplorable importation, exempte des droits de douane et qui ne s'acclimatent que trop aisément chez nous ? Ce n'est pas facile, car ces chansons se répandent avec une rapidité extraordinaire. En un rien de temps, leurs refrains sont sur toutes les lèvres, encore que, le plus souvent, paroles et musique soient d'une décevante banalité. Leur seul mérite est leur caractère éphémère. Elles n'ont, en effet, pas longue vie, en général, chassées qu'elles sont par une nouvelle chanson, qui les a bien vite détrônées et qui, à son tour, accomplit aussi rapidement sa brève existence, volant de bouche en bouche, pour expirer bientôt, ingratement oubliée par ceux qui l'avaient adorée et avaient collaboré à ses courts succès. On n'en parle plus. Passez muscade ! Encore une chanson qui file, file, file et disparaît.

Pour prévenir cette contamination, ne pourrait-on, par exemple, apprendre aux écoliers, par le moyen de nos chansonniers nationaux, car il en est quelques-uns de très complets et de très bien faits, nos chœurs suisses et les diverses chansons de chez nous, choisies dans nos trois langues nationales ? Leur mémoire meublée de ce répertoire, nos écoliers seraient moins enclins à se laisser séduire par les charmes trompeurs de ces chansons étrangères, moins accessibles aux faux attraits de celles-ci.

Il semble que l'essai mérite d'être tenté. Qu'en pensez-vous ?
J. M.



LO TOUPIN

LO municipau Cretson qu'avai on bio trouppé de vatsès, étai foo po la senailéri ; assebin quand montavè, fasai rudo bio vairè et oûrè passa son trouppé que sédiâ lo fretâi avoué sa datse, et de bio savâi que Cretson allavè adé on bet po oûrè pe grand temps sa balla senéri, kâ n'avâi pas 'na bête que n'ausse

sa senalle : toupins, cliotsettès, carrâès, tapès, toupenets, y'ein avâi de totès lè sortès et de totès lè grantiâo. Lè guelins et lè seneaux étiont po lè faïès et po lè mutons. Assebin tot lo pliési de Cretson, quand lè vatsès étiont redècheindî de la montagne, étai de lè mena et de lè ramenâ d'ein tsamp iô lo bovâiron lè gardavè. Ma fâi l'hivai, quand lè vatsès étiont à la retse, adieu lè senailès. Ne laissivè qu'on toupenet à n'on petit vé et reduisâi totès lè z'autrès ao grenâi, iô l'étiont peindîs à duè pertsès. On dzo, contrè lo bouvan, ne sé pas se Cretson s'einnoivè et se l'avâi lo « mau dâo payi » dâi cliotsettès, mâ tantiâ qu'on-na véprâo on oût on brelan dâo tonaire pè lo grenâi. Lè valets vont vairè que y'avâi : l'étâi tot bouvanmeint lo municipau qu'avâi à tsaquè man iena dâi pertsès, que tegnâi coumeint on bet de suivre, et que lè semottavè po féré senaili tot lo comere.

— Mâ que fédè-vo don, père, se lâi fâ ion dâi valets, quinna brèlâire vo pred-té ?

— Eh bin ! te vai, se repond, fé on concert.

— A-t-on jamé vu ! mâ vo radotâ, père, l'est petout on tserriarvi qu'on concert. On fâ lè concerts avoué lo violon et na pas...

— Lo violon ! lo violon ! se repond lo père ein lâi copeint lo subtillet : l'est on bi instrumeint què lo violon, ne dio pas ; mâ lo toupin est adé lo toupin !

Regarde-malade. — X... est étudiant en médecine de vingtième année.

Jamais, bien entendu, il ne sera reçu docteur, son unique occupation étant de culotter des pipes après être allé, le matin, faire un tour d'amateur dans un hôpital quelconque.

Dernièrement il rencontre un ami de sa famille.

— Ah ! c'est toi, lui dit l'ami. Toujours à Lausanne donc ?

— Oui.

— Et qu'est-ce que tu y fais ?

— Moi... je suis regarde-malade !

MARC-HENRI EN VOYAGE

PAR un beau jour d'été, j'ai quitté le village. Aux premières lueurs de l'aube, Marc-Henri, qui cheminait devant moi, s'arrêta au haut de la pente d'où l'on découvre un large horizon. Ayant appuyé sa bicyclette à l'une des bornes de la route, il se retourna et sa-lua, d'un geste large, le soleil qui se levait sur les collines fribourgeoises. Puis, après avoir dit adieu, pour quelques jours, à son coin de pays, il fila, à bonne allure, vers le défilé de Jougne.

Arrivé à la frontière, il s'assit sur un banc et offrit des cigarettes aux douaniers. Il essaya de fraterniser avec les voyageurs pressés qui l'accueillaient d'un air froid. Enfin, las de ne rencontrer personne à qui communiquer sa joie de vivre, il pénétra dans le bureau de M. le Receveur des douanes françaises.

C'est un petit bureau, tout noir. Aux murailles apparaissent, au-dessus des casiers chargés de papiers, quelques portraits de généraux : Joffre, Foch, Pétain. Monsieur le Receveur est assis devant un grand registre qu'il feuillette de sa seule main valide. Quand on le sollicite, il répond : « Eh bien ! quoi, je n'en peux pas faire davantage, je n'ai qu'une main ! » C'est un mutilé de la grande guerre qui passe maintenant ses journées à vérifier les passeports et à rédiger des permis de circulation.

Quand Marc-Henri se présenta devant lui, je le vis faire un quart de tour sur sa chaise et déclarer, avec un fort accent franc-comtois :

— Eh bien ! et votre carte du Touring-Club ?

Marc-Henri ne répondit pas. Il tira son portefeuille de sa poche et en sortit une carte de visite qu'il mit sous les yeux de M. le Receveur, carte de visite portant au-dessous du nom, ces mots : « Syndic, député au Grand-Conseil. »

— Ah ! c'est vous, le maire de Biollens, déclara M. le Receveur, bon, bon, bon ! Je ne vous reconnais pas. Et alors, nous allons en France dépenser un peu d'argent, qu'ô ? Une minute et je vous fais votre permis de circulation. Il vous suffira de déposer quatre-vingt-onze francs et trois sous.

Pendant que M. le Receveur remplissait, d'une belle écriture anglaise, un formulaire jaune, le petit poste frontière s'anime de plus en plus. C'est un va-et-vient incessant de piétons, de cyclistes et d'automobilistes. Ces derniers, surtout, ont des gestes d'impatience, ce qui fait rire les douaniers assis nonchalamment sur le banc rustique du poste. Un gros monsieur, ventripotent et joufflu, quitte brusquement le volant de sa machine et pénètre dans le bureau en déclarant, d'un ton péremptoire, qu'il lui est impossible d'attendre plus longtemps. A quoi M. le Receveur répond d'un ton non moins vif qu'il a du travail pour au moins quatre heures et qu'il ne retient personne puisqu'on peut toujours passer la frontière ailleurs.

Cependant, un quart d'heure plus tard, automobiles et bicyclettes roulaient vers Jougne, tandis que M. le Receveur fumait une cigarette en jouant la manille avec ses douaniers.

A mesure qu'on monte, le paysage s'éclaircit et le défilé s'élargit et quand on se retourne, le village de La Ferrière apparaît dans son écrin de verdure dominé de haut par les contreforts du Suchet et par la haute paroi rocheuse du Mont-d'Or. La Jougnez creuse son lit, cascade au fond du ravin, met en mouvement les roues de quelques scieries et contourne les puissantes forges où, durant la guerre, on fabriqua des milliers d'obus.

Insensiblement, le regard s'en va vers l'est. Il remonte le vallon de la Jougnez que domine le village français des Fourgs. Au-delà, on devine les pâturages de Bel-Coster et Noirvaux et, près du col, ceux de Grange-Neuve et des Crébillons. Et, au-dessus du vallon, le sommet de l'Aiguillon se détache, comme une imposante pyramide, sur le ciel bleu.

— En route ! déclare Marc-Henri qui ne veut pas se laisser émouvoir par la beauté du paysage et les sites familiers.

Tandis que nos bicyclettes cheminent côte-à-côte sur les hauts plateaux jurassiens des Hôpitaux-Neufs et dans les défilés qui conduisent au Frambourg, il me fit part de son opinion sur la conquête bernoise et l'établissement de notre frontière commune avec la France.

— Au fond, plus j'y songe, me dit-il, plus je trouve que, pendant qu'on y est, il ne faut jamais faire les choses à moitié. Ces Bernois qui ont conquis notre pays étaient de rudes guerriers, ne reculant devant rien, et résolus à nous imposer leur loi. Sans crainte aucune, ils se sont attaqués